

FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:CEM1P)

MD

CONSEILS FORMATIONS

Sensibilisation Champ électromagnétique

Sensibilisation à la prévention face à l'exposition aux champs électromagnétiques

Description du service :

Programme conforme aux exigences de l'article R.4453-17 du Code du travail

OBJECTIFS :

- Appréhender les risques liés à l'exposition aux champs électromagnétiques et identifier les mesures et moyens de protection associés

CONTENU :

1. Citer les risques liés à l'exposition aux champs électromagnétiques :
 - Rayonnements électromagnétiques (définition et caractéristiques)
 - Sources de rayonnements électromagnétiques dans son établissement
 - Effets biophysiques directs et indirects
2. Identifier les mesures et moyens de prévention :
 - Définition et application des mesures et moyens de prévention
 - Règles particulières concernant les travailleurs à risques particuliers
 - Conduite à tenir en cas d'apparition d'effets sensoriels ou de situation accidentelle

Validation :

Un questionnaire de fin de stage sera remis aux stagiaires en fin de formation (type QCM). Sous réserve de réussite de celui-ci leur sera remis une attestation individuelle de réussite à la formation.

Public visé: responsables d'établissements, managers et acteurs de la prévention d'établissement utilisant de l'appareillage sous tension électrique lourd.

Prérequis: aucun

Durée de la formation : 3h30 (0,5 jours)

Training available in English



700 € /
groupe



SUR SITE
CLIENT